



## 14ème législature

<b>Question N° : 102635</b>	De <b>Mme Sandrine Doucet</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Gironde )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> >DOM-ROM : La Réunion	<b>Analyse</b> > grippe. vaccination. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>14/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Sandrine Doucet interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la distribution des vaccins anti-grippe sur l'île de La Réunion. Les vaccins contre la grippe touchant la métropole en hiver ne semblent pas être livrés sur l'île de La Réunion avant l'hiver austral, correspondant aux mois de juillet-août. Les Français résidant à La Réunion et désirant se rendre en métropole à l'occasion de l'hiver métropolitain, par exemple pour les fêtes de fin d'année, n'auraient ainsi pas accès au vaccin. Par ailleurs, lors des vacances, de nombreux visiteurs viennent à La Réunion et sont potentiellement porteurs du virus. Elle lui demande de lui clarifier la situation concernant la distribution du vaccin contre la grippe saisonnière sur l'île de La Réunion. Elle la remercie de bien vouloir lui préciser les mesures qui peuvent être prises afin de remédier à ce décalage dans la distribution.